

# Conseil en bref

**MRC**  
**VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

## Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 18 juin 2024

### Administration générale

Modification des conditions de travail - Retraités embauchés par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ayant une ancienneté supérieure à 5 ans

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser une modification aux conditions de travail des personnes retraitées embauchées à titre de préposé à l'information touristique ayant une ancienneté supérieure à 5 ans au sein de la MRC afin de prévoir un salaire horaire de 19,00\$, et ce, à partir de la date d'entrée en poste pour la saison estivale 2024

Note au procès-verbal - Dépôt – États comparatifs du budget de la MRCVG pour l'année 2024

- Dépôt des états comparatifs du budget de la MRCVG pour l'année 2024, lequel sont présentés par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles.

Note au procès-verbal - Dépôt – Rapport d'étape en date du 1er mai 2024 – Territoires non organisés de la MRCVG

- Le rapport d'étape en date du 1er mai 2024 de la MRCVG est déposé aux membres du Conseil, lequel est présenté par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles.

Note au procès-verbal - Dépôt – Rapport financier de l'exercice 2023 des territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Dépôt du rapport financier de l'exercice 2023 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, lequel est présenté par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles. Le rapport déposé sera disponible sur le site internet de la MRC.

Note au procès-verbal – Félicitations à la directrice des ressources financières et matérielles

- Les membres du Conseil souhaitent féliciter madame Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles pour la réalisation des rapports financiers 2023, des rapports d'étapes ainsi que du rapport des faits saillants de la MRCVG.

Autorisation – Radiation compte à recevoir

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser madame Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles d'effectuer la radiation de la somme des intérêts cumulés au compte de Connexion Fibre Picanoc, tel que recommandé par les membres du comité de l'administration générale.

Note au procès-verbal - Dépôt du rapport des faits saillants 2024 par la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Dépôt du rapport des faits saillants de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2024. Le rapport déposé sera disponible sur le site internet de la MRC.

Demande de prolongation de l'entente avec le MAMH pour le Volet 3 du Fonds régions et ruralité – Signature innovation

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au MAMH une prolongation des délais pour son fonds Signature innovation – FRR Volet 3 et autorise madame Joanie Courchaine, directrice générale à signer tout document ou avenant en lien avec ce dossier.

Demande de prolongation de l'entente avec le MAMH pour le Volet 4 du Fonds régions et ruralité – Vitalisation

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demande au MAMH une prolongation des délais pour son fonds Vitalisation – FRR Volet 4 et autorise madame Joanie Courchaine, directrice générale à signer tout document ou avenant en lien avec ce dossier.

#### Achat d'une thermopompe pour le complexe environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'accepter la soumission de Réfrigération RoxTone au montant de 10 285,96 avant taxes pour l'achat d'une thermopompe pour le complexe environnemental Nord (Maniwaki) et de prendre ce montant à même les surplus accumulés de la partie 3 du budget de la MRCVG.

#### Entérinement – Offre de service de laboratoire – Enclos Complexe environnemental sud (Kazabazua)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'accepter l'offre de services d'ABS au montant de 3 613,37\$ avant taxes, et ce à même les surplus accumulés de la partie 3 du budget de la MRCVG.

#### Octroi de contrat – Travaux de construction pour la réparation du bâtiment de réception des boues de fosses septiques au complexe environnemental sud

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat à LEXCO Construction Inc. au montant de 5 307,96\$ avant taxes, à même les surplus accumulés de la partie 2 du budget de la MRCVG.

#### Entérinement octroi de contrat – Remplacement d'un ponceau dans le secteur du Lac Grant – Véloroute

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du contrat à Excavatech JL pour les travaux de remplacement de ponceau pour un montant total avant taxe de 20 283.23\$

#### Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal

Lamarche afin de couvrir les dépenses telles que présentées via le formulaire prévu à cet effet.

Autorisation de signature – Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Outaouais 2024-2027

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à signer l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Outaouais 2024-2027. Il est également résolu de prendre les sommes à même le FRR volet 2 afin de contribuer à la mise en œuvre de l'entente de partenariat.

Adoption – Projet de règlement 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » tel que présenté.

Note au procès-verbal - Dépôt du rapport financier de l'exercice 2023 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Dépôt du rapport financier de l'exercice 2023 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, lequel est présenté par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles. Le rapport déposé sera disponible sur le site internet de la MRC.

Résolution intention – Démarches relatives à l'achat de deux stations d'air respirable (compresseur) répondant aux besoins des services de sécurité incendie de la MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la direction générale à effectuer tous les travaux nécessaires ayant pour objectif de planifier le lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de deux stations d'air respirable (compresseur), pour les services de sécurité incendie de la MRC, pour les municipalités ayant fait parvenir leur résolution d'autorisation du dossier, ainsi que de préparer les ententes intermunicipales avec la municipalité de Grand-Remous et la municipalité de Kazabazua, endroit où les compresseurs seront installés.

## Conseil

### Demande au gouvernement du Québec – Accès à internet haute vitesse au Québec – Zone non desservie de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au gouvernement du Québec l'inclusion des secteurs non ciblée à la carte de déploiement des services internet haute vitesse.

### Communication efficace – Info-Santé 811 options 1,2 et 3

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au président-directeur général (PDG) du CISSSO, Dr Marc Bilodeau, la production et la mise en place d'un plan de communication spécialement dédié à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin de promouvoir efficacement les options offertes par la ligne Info-Santé 811.

### Demande au ministre de la Santé et au Conseil du trésor – Équitabilité de la prime offerte aux technologues en imagerie médicale en Outaouais

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministre de la Santé et au Conseil du trésor d'élargir la prime de façon équitable pour l'ensemble de l'Outaouais, soit de 22 000,00\$ pour les technologues en imagerie médicale œuvrant dans les centres hospitaliers de la région de l'Outaouais

### Demande au Gouvernement du Québec – Dématérialisation des services d'assistance sociale

- Il est résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau s'oppose fermement à la transformation des services publics d'Emploi et de Solidarité sociale telle qu'alignée par la haute fonction publique, dont la stratégie de « dématérialiser les services d'assistance sociale » par un virage numérique;

Que cette stratégie précipitée de dématérialiser les services d'assistance sociale met à risque des personnes, notamment celles ayant recours à l'aide sociale qui ne bénéficie plus dorénavant d'un agent d'aide à l'emploi sur place, pour qui des enjeux d'alphabétisation dont celle numérique sont majeurs, d'accès à un ordinateur et une connexion Internet viendraient aggraver nos enjeux sociaux et économiques dont **l'ITINÉRANCE** ;

Que la préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau mobilise les forces vives de notre milieu et celles des MRC les plus dévitalisées afin de mettre en place une opération publique et politique en continu pour faire connaître les impacts du désengagement du MESS sur les citoyens et du décrochage du gouvernement du Québec envers les régions.

Enfin, que le premier ministre du Québec prenne acte des enjeux de ses MRC les plus dévitalisées et intervienne urgemment auprès de ses répondantes politiques de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour freiner le fléau d'itinérance et les enjeux qui en découlent.

## **Gestion financière et administrative**

### Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Mathieu Caron ainsi que monsieur le conseiller Laurent Fortin ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 22 mai au 18 juin 2024 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

### Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 22 mai au 18 juin 2024

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 22 mai au 18 juin 2024.

## **Gestion de projet**

### Entérinement – Étude environnementale de site Phase I au Complexe environnemental Nord (services professionnels)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'acceptation de l'offre de service d'Eureka environnement, au montant de 3 650 \$, taxes en sus, et d'affecter ces sommes à même les surplus accumulés de la partie 3 du budget de la MRCVG.

### Octroi de contrat – Fourniture et installation d'un panneau d'affichage à écran LED au kiosque d'information touristique de la MRCVG à Grand-Remous

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour la fourniture et l'installation d'un panneau d'affichage à écran LED pour le kiosque d'information touristique à Grand-Remous, selon les termes et conditions transmises dans l'offre de service de Posimage et au montant de

42 585,00\$, taxes en sus, le tout conditionnel à l'autorisation du Ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Autorisation pour la poursuite du projet d'aménagement d'un chenil pour le projet SPCA

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet de réaliser toutes démarches relatives à l'aménagement d'un chenil pour le projet SPCA.

Autorisation pour la poursuite du projet d'aménagement du kiosque d'information touristique de Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet de réaliser toutes démarches relatives à la poursuite du projet d'aménagement du kiosque d'information touristique de Maniwaki.

Autorisation – Démarches pour l'investigation du sol (excavation) au siège social de la MRC

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet de réaliser toutes démarches relatives aux travaux d'investigation et d'excavation du sol du terrain du siège social de la MRC

## **Environnement**

Autorisation – signature d'un avenant à l'entente inter MRC entre la MRCVG et la MRC des Collines-de-l'Outaouais (MRCCO) pour le traitement par compostage de matières organiques issues d'une collecte de troisième voie

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale, ainsi que Mme Chantal Lamarche, préfète, à signer l'avenant à l'entente intervenue entre la MRCVG et la MRCCO pour le traitement par compostage de matières organiques issues d'une collecte de troisième voie, afin d'y intégrer les matières organiques des municipalités de Notre-Dame-de-la-Salette et de Val-des-Bois.

Nomination à titre de représentante de la MRCVG – comité de gouvernance et comité technique - Regroupement régional de la solution pour le traitement de déchets ultimes en Outaouais

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer Mme Kimberly Mason à titre de représentante de la MRCVG sur le comité de gouvernance et sur le comité technique au sein du Regroupement régional de la solution pour le traitement de déchets ultimes en Outaouais

Octroi du contrat 240513 – Services de tri et de valorisation de débris de construction, rénovation et démolition pêle-mêle (Écocentre Sud

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi du contrat 240513« Services de tri et de valorisation de débris de construction, rénovation et démolition pêle-mêle » à Centre Fillogreen aux prix et conditions soumis.

## **Aménagement et développement**

Dénonciation des frais uniques de mise en œuvre nécessaires à la réalisation d'une entente avec la SAAQ ayant pour but de percevoir et de recouvrer la TIV

- Il est résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau dénonce les frais uniques d'un montant de 202 202 \$ exigés pour la mise en œuvre nécessaires à la réalisation d'une entente avec la SAAQ ayant pour but de percevoir et de recouvrer la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade.

Programme de bonification de la couverture cellulaire pour les régions éloignées – Gouvernement du Québec

- Il est unanimement résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adresse au gouvernement du Québec une demande officielle afin que l'Outaouais soit incluse à la phase II du projet de bonification de la couverture cellulaire en régions éloignées.

Demande de consultation préalable avec le Comité territorial santé Vallée-de-la-Gatineau – Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Il est résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adresse au ministère de la Santé et des Services sociaux, la demande formelle de consultation avec le comité territorial santé

Vallée-de-la-Gatineau, préalablement à toute prise de décision impactant directement les services offerts à la population.

Autorisation de signatures - Baux des lieux d'accueil touristique (Aumond et Grand-Remous)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la signature des baux des lieux d'information touristique par Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC ou Mme Joanie Courchaine, directrice générale de la MRC, avec les municipalités d'Aumond et de Grand-Remous, pour la location des locaux où seront situés les bureaux d'accueil touristique dans ces municipalités pour la saison estivale 2024 aux mêmes conditions que celles déterminées pour l'année 2023 et le tout comme recommandé par le comité de l'Aménagement et de Développement à l'occasion de la rencontre tenue le 4 juin 2024 dans ce dossier.

Modification de la résolution 2023-R-AG199 – Nomination de Mr Marc Cloutier et Mr Sabin Parent-Johnson (un ou l'autre) à titre de représentant de la MRC à la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

- Il est résolu que le Conseil de la MRCVG modifie la résolution 2023-R-AG199 afin de nommer Mr Marc Cloutier et Mr Sabin Parent-Johnson (un ou l'autre) pour siéger à la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau le tout comme recommandé par le comité de l'Aménagement et de Développement à l'occasion de la rencontre tenue le 4 juin 2024 dans ce dossier.

Adoption – Projet de règlement 2024-394 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin de modifier l'encadrement relatif à L'aire touristique de la station du mont Sainte-Marie ainsi qu'une modification générale concernant le lotissement en secteur de fortes pentes »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2024-394 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin de modifier l'encadrement relatif à L'aire touristique de la station du mont Sainte-Marie ainsi qu'une modification générale concernant le lotissement en secteur de fortes pentes» tel que présenté.

Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (véloce III) – Volet 2 – Travaux d'urgence– Demande de subvention

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (véloce III) – Volet 2 – Travaux d'urgence;
  - De confirmer son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
  - De certifier que la directrice générale de la MRC est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministère des Transports du Québec

Avis de conformité du règlement no. 286-24 de la municipalité de Cayamant relatif à la démolition d'immeubles

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve du règlement no.286-24 de la municipalité de Cayamant

Avis de conformité du règlement no. 2023-05-001 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie relatif aux établissements d'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve le règlement no.2024-05-001 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Avis de conformité du règlement no. 242-2024 modifiant les règlements de zonage no. 132 de l'ancienne municipalité de Wright, no. 169.1 de l'ancienne municipalité de Gracefield et no. 138 de l'ancienne municipalité de Northfield concernant les établissements d'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve du règlement no.242-2024 de la ville de Gracefield

Avis de non-conformité – Règlement no. 2024-105 de la municipalité de Blue-Sea concernant l'encadrement des établissements d'hébergement touristique de courte durée dans les résidences secondaires

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau désapprouve le Règlement no. 2024-105 adopté par la municipalité de

Blue-Sea concernant l'encadrement des établissements d'hébergement touristique de courte durée dans les résidences secondaires.

#### Autorisation – Achat d'affiches de sensibilisation – Territoires incompatibles à l'activité minière

- Il est résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise l'achat d'affiches, prit à même le FRR volet 2.

#### Dépôt du plan d'affaires de la route touristique de l'Eau Vive auprès du comité de signalisation des routes et circuits touristiques

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le service de développement à déposer le plan d'affaires auprès du Comité de signalisation des routes et circuits touristiques composé de Tourisme Québec, des Associations touristiques régionales associées du Québec et du ministère des Transports du Québec pour la mise en place d'une route touristique dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

#### Vente – Balises Rivière Gatineau

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau procède à la vente des balises au « Bivouac de l'ancien ».

## **Loisirs et culture**

#### Financement de projets – Fonds événements et festivals

- il est résolu que le Conseil de la MRC autorise le versement d'une aide financière aux quatre (4) projets, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2024.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil  
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
aura lieu le mercredi le 27 août 2024.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.